



Retour sur les actions de NACICCA

Début 2007, alors que la construction du méga-incinérateur de Fos-sur-Mer venait de passer en force malgré l'action de certains d'entre nous, la société IKEA, avec l'appui du Port autonome de Marseille, s'apprêtait à construire un immense entrepôt logistique dans l'une des zones les plus riches du port, et ce, en l'absence d'évaluation environnementale complète.

Incapables de rester coi plus longtemps devant toutes ces exactions, nous avons alors pris conscience de l'urgente nécessité de créer une association écologiste militante et véritablement indépendante, afin de pouvoir jouer un rôle de contre-pouvoir dans cette région internationalement connue pour la beauté de ses paysages et pour sa biodiversité.

C'est ainsi qu'en mars 2007 nous déposons les statuts du redoutable empêcheur de bétonner en rond, bête noire des aménageurs peu scrupuleux : NACICCA.

Près de sept ans plus tard, notre association est toujours là, immanquablement au rendez-vous dès qu'il s'agit de contrecarrer les atteintes au patrimoine naturel et à la qualité de vie des habitants des Bouches-du-Rhône et du Gard (principalement en Camargue, dans la Crau et les Alpilles).

Et depuis, la petite association locale a pris de l'ampleur. Pour preuve, l'obtention de l'agrément départemental d'association de protection de l'environnement pour les Bouches-du-Rhône, le 12 juin dernier, ainsi que le siège qu'occupe l'un de nos administrateurs au Conseil National de Protection de la Nature depuis juillet 2013, en sont d'éloquents manifestations.

Voici un petit tour d'horizon des actions qu'a menées NACICCA depuis sa création.

Actions finalisées :

- **Construction d'une plate-forme logistique IKEA à Fos-sur-Mer (2007 - 2010).** Notre intervention (en partenariat avec France Nature Environnement (FNE), l'Union Régionale Vie et Nature (URVN) et Environnement Méditerranée) a permis de faire réviser le projet, de multiplier par dix le montant des mesures compensatoires et de faire condamner IKEA à 30 000 € d'amende pour destruction d'espèces protégées. Il est intéressant de noter qu'IKEA n'a finalement daigné verser les dommages et intérêts aux associations parties civiles qu'en février 2013 et que l'essentiel des mesures compensatoires n'est toujours pas mis en œuvre. (1)

- **Projet Massilia-distriologis de construction d'une plate-forme logistique à Fos-sur-Mer au mépris des forts enjeux écologiques du site (2007 - 2009).** En partenariat avec l'URVN et la LPO PACA, rédaction de nombreux courriers par NACCICA (CNP, enquête publique...) et dépôt d'un recours suspensif au tribunal administratif. Le maître d'ouvrage (société NORPEC) a effectué les travaux préparatoires, puis a décidé d'abandonner le projet, détruisant tout de même de manière irréversible le coussol. Un entrepôt du groupe maison du monde est depuis installé sur ce site. (1)

- **Projet de construction de six fermes éoliennes entre Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis (2007).** Le projet d'un très long linéaire d'éolienne créait une véritable barrière pour la migration des oiseaux sur le Plan du Bourg. Partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA et le Groupe Chiroptères de Provence. Le projet a finalement été abandonné suite à l'avis défavorable de l'armée en raison de la proximité de la base aérienne d'Istres.

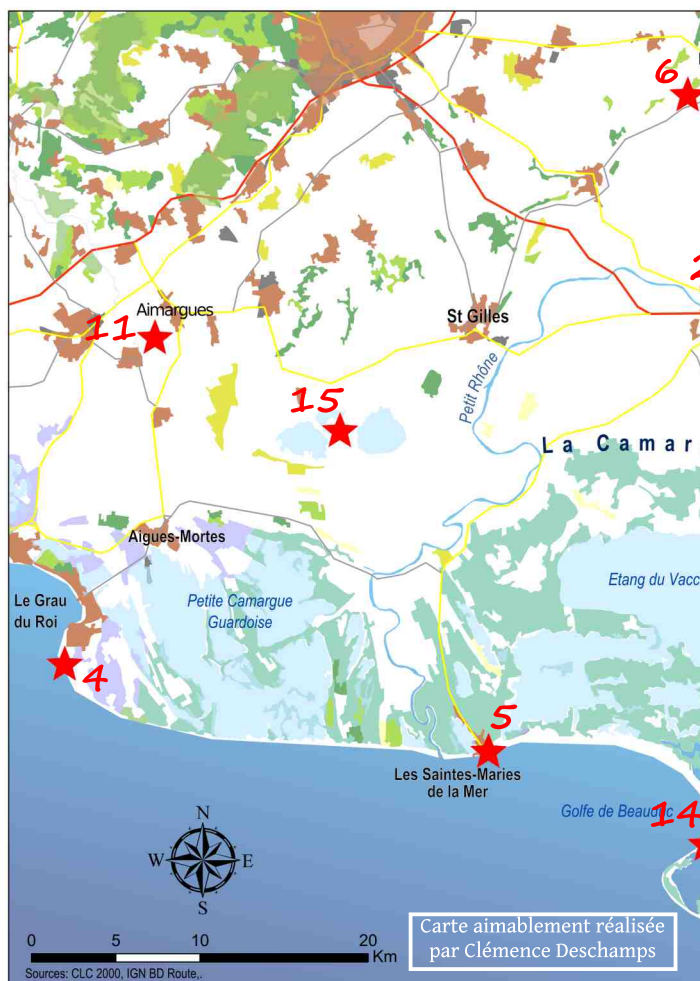
- **Décharges sauvages sur le Rhône (2007).** Localisation des dépôts sauvages d'ordures présents sur les rives du Rhône et mise en ligne de la cartographie sur le site internet.

- **Pollution du Rhône par des billes de polystyrènes (2007 - 2009).** Localisation de la provenance des billes de polystyrène, à savoir les papeteries Etienne du quartier Trinquetaille (Arles). Dépôt d'une plainte (FNE et Environnement Méditerranée se portant parties civiles) déclenchant un arrêté préfectoral de mise en demeure des papeteries de stopper ces rejets. Cette pollution, qui durait depuis fort longtemps, a été interrompue en moins d'un mois après sa découverte par NACCICA. (2)

- **Projet de lotissement "Les Sureaux" au Sambuc, sans normes environnementales dans une commune pourtant incluse dans Parc Naturel Régional de Camargue (2007).** Nous sommes intervenus auprès des élus pour obtenir une amélioration du projet, mais ce dernier a finalement été abandonné. (3)

- **Érosion du littoral au Grau-du-Roi (2007).** Réaction de NACCICA et de l'association Camargue-Littoral-Environnement sur le non fondé scientifique des propos du député-maire Etienne Mourut, en mettant en avant l'inefficacité de la protection du trait de côte par enrochement et proposition de techniques "plus douces" et réversibles. (4)

- Dépôt de plainte de NACCICA et de l'association Renaissance saintoise suite au **remblaiement de**



sansouires par la municipalité des Saintes-Maries-de-la-Mer, sans autorisation ni déclaration, pour la réalisation d'un parking (2008 - 2009). Sollicitation des conseils juridiques de l'URVN et de FNE. Les deux procès verbaux dressés par la Police de l'environnement et la plainte n'ont jamais abouti ! (5)

• **Gigantesque projet de centrale photovoltaïque dans la plaine de Beaucaire**, porté par EDF Énergies Nouvelles et la municipalité de Beaucaire (2011). Ce projet menaçait plus de 700 ha de terres agricoles aux forts enjeux biologiques, alors que de nombreuses surfaces urbaines et industrielles potentielles restent inexploitées dans le Gard. NACICCA a contribué à la dynamique associative sur ce dossier (avec ACNAT LR, le CoGard, les associations de riverains, la Confédération Paysanne et des associations de producteurs d'énergie photovoltaïque), a fourni une contre-étude notamment sur les enjeux faunistiques et a fait entendre sa voix dans le cadre de l'enquête publique. Le projet semble avoir

été abandonné suite à l'avis défavorable des commissaires enquêteurs. (6)

• **Rupture d'un pipeline à l'origine d'une véritable "marée noire" en plein cœur de la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau** (2009). Dans ce contexte, NACICCA a mené de nombreuses actions de communication pour contrer la stratégie de désinformation de la SPSE et répondu à de nombreuses interviews. (7)

Actions toujours en cours ou à l'état de veille :

• **Projet de création d'une liaison fluviale dans la lagune du Caban** par le GPMM et artificialisation d'une zone humide de 650 hectares renfermant des enjeux biologiques de premier ordre. Depuis 2009, NACICCA multiplie les contre-études et les interventions auprès des acteurs locaux, d'autres associations et du ministère de l'environnement pour assurer la sauvegarde de cet espace exceptionnel. Actions menées (toutes ou en partie) en partenariat avec le WWF, Les Amis du Marais du Vigueirat, Esperen Ouest Provence, l'URVN, Noster PACA et le Collectif Citoyen Santé Environnement. (8)

• **Construction de plate-formes logistiques à Saint-Martin-de-Crau** (2010). Contestation de la politique de développement de la mairie de Saint-Martin-de-Crau, basée sur l'urbanisation massive des terres agricoles et des espaces naturels, afin de construire des lotissements et des entrepôts logistiques en réponse aux promesses de

croissance du GPMM. Participation à la manifestation "Saint Parpaing de Crau". Suivi des dossiers, des permis de construire, des enquêtes publiques, dépôt de plaintes et alerte des pouvoirs publics. Nombreux partenariats avec le Collectif Terres Fertiles et les associations du collectif (notamment Agir pour la Crau, la Confédération Paysanne 13 et ATTAC pays d'Arles), la LPO-PACA, l'URVN et FNE. (9)

• **Démoustication des espaces naturels au sein même du Parc Naturel Régional de Camargue** (2011) : impacts sur la biodiversité de par la toxicité des produits employés et la destruction d'un maillon essentiel de la chaîne alimentaire. Depuis 2008, NACICCA se bat pour faire entendre un discours alternatif sur l'utilisation des pesticides. Lancement d'une pétition qui a recueilli plus de 3000 signatures. Dépôt de plainte. Alerte du comité Man And Biosphere. Actions menées en partenariat avec la LPO PACA et l'URVN. (10)



- **Construction d'un lotissement à Aimargues, sur une zone de nidification d'outardes canepetières** (2008). Sollicitation des conseils juridiques de l'URVN et dépôt d'une plainte en partenariat avec le CoGard, la LPO et Languedoc-Roussillon Nature Environnement (LNRE) pour "destruction du milieu particulier d'espèce protégée" et constitution de partie civile. Cette plainte est en cours d'instruction par le parquet de Nîmes. (11)

- **Saintes-Maries-de-la-Mer**(2008) : un des projets phare du projet de la municipalité consiste en l'**extension du parking des Launes sur la lagune du même nom** (zone humide classée habitat d'intérêt prioritaire par la Directive européenne Habitats). Le projet a reçu un avis défavorable des services de l'État pour défaut d'évaluation environnementale. Le PLU de la commune est toujours dans les cartons. NACICCA reste très vigilante sur ce dossier. (5)

- **Dysfonctionnement du système d'épuration des eaux usées des Saintes-Maries-de-la-Mer**, affectant un habitat naturel d'intérêt prioritaire de la Directive Habitats (2008). NACICCA a effectué un suivi de l'évolution de la mise en conformité du système d'assainissement des Saintes, suite à la mise en demeure de mise en conformité par la Préfecture. (5)

- **Projets de terminaux méthaniers à Fos-sur-Mer** par le Grand Port Maritime de Marseille (2010). Médiatisation des problèmes de pollution générés par ces activités et boycott du débat public en réaction à l'échec des précédents débats, traduits par des promesses non tenues du GPMM. Actions menées en partenariat avec la CCSE, l'ADPLGS, l'association Esperen, la LPO, l'URVN et Les Amis du Marais du Vigueirat. (12)

- **Remplacement du bac de Barcarin par un pont sur le Rhône à Salin-de-Giraud** (2007). NACICCA montera médiatiquement au créneau contre ce projet en mettant en évidence les conséquences socio-économiques et environnementales d'une telle infrastructure et proposera une autre forme de développement plus soutenable pour le village. (13)

- **Menace d'urbanisation d'habitats dunaires** (12 ha riches, entre autres, en orchidées rares) au Grau-du-Roi (2007). Le projet ne verra pas le jour grâce à l'intervention concertée de NACICCA et d'autres associations (le Centre Ornithologique du Gard et la Société de Protection de la Nature du Gard) auprès des pouvoirs publics. Le projet porté par la municipalité n'est toutefois pas totalement abandonné. (4)

- **Alerte des pouvoirs publics sur les "Raid 4X4" dans les massifs dunaires de Piémanson et de Beauduc** afin de faire respecter le code de l'environnement qui interdit formellement la circulation des véhicules à moteur en dehors des routes, chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique (2007). (14)

- **Chalutage en zone côtière**. Relevé des infractions observées et dépôt de plainte. Les plaintes déposées ne donneront jamais suite (2007).

- **Mise en lumière d'un défaut de mise en œuvre du document d'objectifs Natura 2000 dans les roselières du Scamandre-Charnier** (Gard), lieu de nidification du Héron pourpré (2008). Alerte par courrier de la Commission Européenne, de la DREAL PACA et du Syndicat Mixte Camargue Gardoise. (15)

- **Occupation illégale de la plage de Piémanson et pollution du site naturel** (2010). Dépôt de plainte pour abandon de caravanes sur le Domaine Public Maritime. (16)

- **Projet stratégique du GPMM** (2011). Participation à la concertation continue au sein des groupes de travail dédiés à la biodiversité et aux transports.



- **Contournement autoroutier d'Arles** (2011). Participation aux réunions d'information et de concertation. Actions portées par l'ACEN (Association Camargue Environnement et Nature).
- **Politique de la Caisse des Dépôts et Consignations Biodiversité sur le site de Cossure** (Saint-Martin-de-Crau). Nous sommes intervenus auprès de nombreux médias pour dénoncer le système de compensation mis en place en Crau par la CDC Biodiversité pour faciliter la destruction des espaces Craven.

Depuis notre création, nous avons mené de nombreuses **actions de communication**. Outre notre **lettre d'information** et notre **site internet** (www.nacicca.org), nous tenons depuis septembre 2011 une **chronique radiophonique** que vous pouvez écouter chaque dimanche à 11h30 sur 3DFM (97,00) et télécharger sur notre site. Nous avons également une page facebook régulièrement mise à jour (www.facebook.com/NaciccaNatureEtCitoyenneteCrauCamargueAlpilles).

Nous participons régulièrement à divers **événements et manifestations** écologistes et citoyennes : vous avez pu nous croiser chaque année lors des "Journées des Associations", d'Arles ; au cours de l'Université d'ATTAC en août 2009 et 2010 ; ou pendant le Festival de la Fête Buissonnière à Avignon, au cours de l'été 2010. Depuis 2011, nous tenons chaque année un stand au domaine de Sulauze (Miramas) à l'occasion des Rencontres pour l'Agroécologie, coorganisées par le château Sulauze et l'Étang Nouveau.

NACICCA a organisé à deux reprises (juin 2010 et 2011) une journée de sensibilisation à Port-Saint-Louis-du-Rhône intitulée : "la biodiversité s'invite chez vous", à l'occasion de la fête de la biodiversité. Nous avons aussi projeté à Arles en juin 2008 le film "Le Delta d'Aedes", de Benoît Demarle, sur la problématique de la démoustication en Camargue, suivit d'un débat avec le réalisateur et en partenariat avec le groupe LPO "Alpilles-Crau-Camargue".

Cette année, nous avons eu deux occasions de faire entendre notre voix à propos de la compensation écologique : la première lors d'une table ronde cet été à Notre-Dame-des-Landes et la seconde au début du mois, au cours d'une journée d'étude à Paris.

Bien sûr, la **presse** n'est pas oubliée : **communiqués** de presse, **publications** dans des revues spécialisées ou interviews (presse locale et nationale, radio et télévision).

L'année 2013 aura été riche de reconnaissances pour NACICCA, puisque le 12 juin, notre association a obtenu l'**agrément** d'association de protection de l'environnement pour les Bouches-du-Rhône, tandis que depuis juillet, l'un de nos administrateurs siège au **Conseil National de Protection de la Nature** (au titre de FNE PACA).

Enfin, **nous apportons notre soutien** ou collaborons régulièrement avec d'autres associations militantes. Nous sommes notamment très engagés avec Agir pour la Crau sur les problématiques de destruction de terres cravines et agissons presque toujours de concert. Depuis sa création, NACICCA est membre du réseau France Nature Environnement, et membre du Collectif de Défense des Terres Fertiles des Bouches-du-Rhône depuis 2011.

Toutes ces actions, entreprises grâce au soutien financier et au poids de nos adhérents, nous ont mené où nous en sommes aujourd'hui. Et maintenant plus que jamais, nous avons du pain sur la planche : hors de question de lâcher l'affaire ! Mais pour continuer à agir, nous avons toujours besoin de vous ! N'hésitez pas à parler de NACICCA autour de vous : adhérez et faites adhérer votre entourage !

Départ de Robin

Une lettre d'information pour me présenter, la suivante pour vous faire mes adieux...

Une année a passé depuis mon embarquement en tant que mousse-service-civique et déjà mon séjour arrive à son terme. Je m'apprête donc à quitter l'équipage du NACICCA, ce formidable corsaire qui vogue à contre-courant des logiques de développement s'appliquant au mépris de l'environnement et des hommes sur les mers de Camargue, de la Crau et des Alpilles.

Moi qui voulais voir et me rendre utile à la défense de l'environnement depuis le cœur de l'action, eh bien j'ai été servi ! Cette aventure a été pour moi synonyme de dépaysement d'abord, puis d'enchantement (pour la richesse naturaliste du territoire), de désenchantement aussi (inévitables lorsque l'on est d'aussi près témoin des défaillances du système) ; une année riche d'expériences, de rencontres, de découvertes, d'apprentissages...

Mais à présent, c'est la fin du voyage. Aux

premières loges du moins. Car si je quitte l'équipage, je n'en suivrai pas moins ses prouesses pour autant ! Et je les suivrai avec vous, chers adhérents, nous continuerons de les encourager ensemble, de les soutenir depuis le rivage, pour permettre à ces vaillants matelots de poursuivre leur œuvre au nom de l'intérêt général (le vrai intérêt général, pas celui qu'on attribue en toute inconscience aux projets d'infrastructures inutiles) !

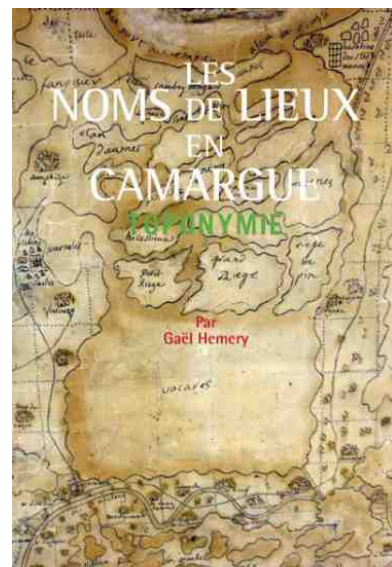
Ce ne sera donc plus moi qui vous ferai de grands signes, perché sur la proue du navire, mais ne doutez pas qu'un-e dévoué-e successeur-e ne tardera pas à reprendre le flambeau (pas terrible sur un navire d'ailleurs) !

Mais avant de sauter de mon perchoir pour de bon, je tiens tout de même à vous témoigner ma gratitude : sans vous l'épopée du Nacicca ne serait pas possible. C'est votre soutien financier qui nous permet de mener nos actions, et c'est votre ascendant qui leur donne une légitimité.

Merci à vous !

Le nom des lieux en Camargue - Gaël HEMERY

Deux raisons nous poussent à vous présenter cet excellent ouvrage. La première, c'est que son auteur nous est connu pour de bonnes raisons : Gaël Hemery est un acteur de la culture locale au sens noble. Poète, musicien, chanteur, c'est un artiste protéiforme doublé d'un fin connaisseur du delta de Camargue, qui l'a vu grandir. Chacune de ses œuvres nous offre un regard décalé et enrichissant sur ce territoire, trop souvent abandonné aux poncifs qui depuis Mistral ou Folco de Baroncelli, nous sont imposés : les taureaux, les gardians et les flamants roses. La seconde raison c'est que cet auteur est aussi un des administrateurs de NACICCA. Pour autant, n'allez pas croire que c'est le copinage qui nous pousse à en dire du bien.



Étudier la toponymie des lieux, c'est voyager à travers l'histoire des hommes. La petite histoire comme la grande. Comme il y a la toponymie, il y a aussi la micro-toponymie. L'auteur nous propose la dissection en bonne et due forme du nom des hameaux, des villages, des propriétés, des Mas, des Patys, des étangs...etc

Chaque explication nous rappelle qu'ici, les romains étaient installés et édifiaient des collines pour surveiller la mer. On replonge au temps où le Rhône non endigué faisait et défaisait les paysages, on se souvient du temps fier de la

batellerie arlésienne. La toponymie emprunte au grec, au latin, à la langue d'oc, elle nous parle des activités humaines, de l'élevage, de l'exploitation du sel et de la navigation.

Elle nous permet une lecture transversale du territoire. Ce faisant, à une époque où tout est homogénéisé, elle nous donne les clés pour comprendre les singularités de la Camargue. Un ouvrage qui vient combler une lacune, mais surtout un livre indispensable pour les amoureux du delta.

Guide illustré des oiseaux de Camargue et des étangs méditerranéens - Cyril Girard

Les membres de l'équipe de Nacicca sont décidément particulièrement prolifiques en publications en cette fin d'année, puisque vient également de paraître un nouveau guide naturaliste intitulé « Guide illustré des oiseaux de Camargue et des étangs méditerranéens » écrit et illustré par Cyril Girard, fondateur et administrateur de l'association.

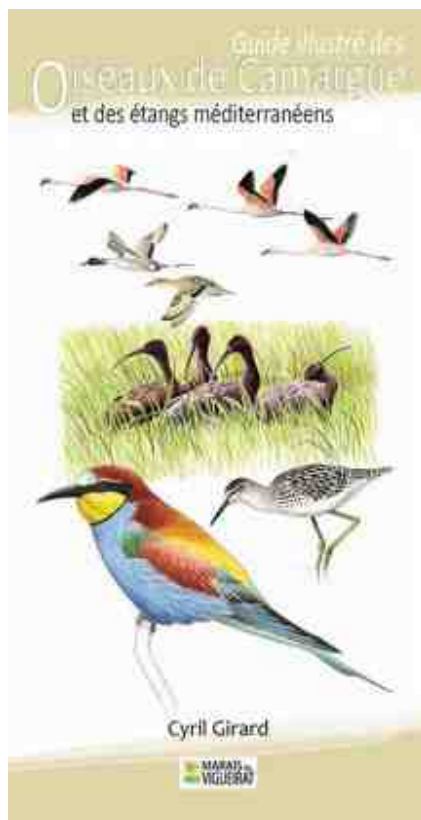
Édité par l'association des Amis des marais du Vigueirat, le guide a pour principal avantage de ne présenter qu'une sélection des 142 espèces d'oiseaux les plus susceptibles d'être rencontrées en Camargue. Il comble ainsi une lacune importante, car si les zones humides du littoral méditerranéen sont particulièrement propices à l'observation d'une avifaune très riche, aucun guide ornitho ne leur était encore dédié, contraignant souvent l'amateur à se contenter d'un volumineux guide généraliste des oiseaux français ou européens.

C'est superbement illustré par Cyril Girard qui, en plus de connaître sur le bout des doigts la faune et les paysages de Camargue pour y avoir travaillé dans plusieurs espaces naturels protégés, a fait du dessin naturaliste son métier depuis 10 ans. Pour chaque espèce, un petit texte synthétique explique comment la reconnaître sans risquer de se tromper (couleur, morphologie, comportement, mensurations, etc), ainsi que où et à quelle période de l'année on a le plus de chances de la rencontrer.

En résumé, un guide indispensable pour tous les amoureux de la Camargue et de ses nombreux oiseaux, qu'ils soient naturalistes amateurs ou ornithologues passionnés, et ce d'autant plus que son format réduit permet de le glisser facilement dans la poche en partant en balade !

Disponible auprès des Marais du Vigueirat et à Arles, dans

n'importe quelle librairie - 9,40 €.





Rejoignez l'association !

NACICCA étant un organisme d'intérêt général, vos cotisations et dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Un reçu fiscal vous sera délivré à cet effet.



- Adhésion individuelle annuelle : 10 €
- Adhésion familiale annuelle : 15 €
- Adhésion tarif réduit (demandeurs d'emploi, étudiants, minima sociaux) : 5 €
- Don libre : €

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de NACICCA

M. Mme Mlle

Nom : Prénom :

Autres personnes (si adhésion familiale) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Tél :

e-mail :

Vous souhaitez recevoir notre courrier : par mail / par la poste

Bulletin à compléter et retourner à :
NACICCA - Maison de la vie associative
Boulevard des Lices - 13 200 ARLES

communication-nacicca@no-log.org

www.nacicca.org

www.facebook.com/NaciccaNatureEtCitoyenneteCrauCamargueAlpilles

